

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL GUIERS  
Parc d'Activités Val Guiers – 585 route de Tramonet  
73330 BELMONT-TRAMONET

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE  
Arrondissement de Chambéry

L'an deux mille vingt-six, le quatorze avril, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes sous la présidence de Monsieur Paul REGALLET, Président.

**Nombre de Conseillers :**

En exercice : 36 Quorum : 19

Présents : 35

Ayant donné un Pouvoir : 01

Absent : 00

Ne prenant pas part au vote : 00

Votants : 36

**Résultat du vote :**

Abstention : 00

Pour : 36

Contre : 00

**Majorité absolue des suffrages  
exprimés : 19**

**Secrétaire de séance :**

Laurence POLLET

**Date de la convocation :**

08/04/2026

**35 présent(e)s :** *Avressieux* : MM. MENUEL André, REGALLET Paul. *Belmont-Tramonet* : MM. GROS Sébastien, MARTIN Pascal. *Champagneux* : Mme LO BONO Angéline, M. LACROIX Gilles. *Domessin* : Mmes ANDRE Valérie, HERRAULT Françoise, MM. DESBOIS Nicolas, ETIENNE Christian, MONTAGNE Erick. *La Bridoire* : Mme JOURDAN Véronique, MM. BERTHIER Yves, VITTOZ Philippe. *Pont de Beauvoisin* : Mmes BERTEAU Maëva, POTELLE Carine, YACONO Céline, MM. GOURHANT Yann, SAVARY Sébastien, TAVELLA Jean-Franck. *Rochefort* : M. ARGOUD Yves. *Saint Béron* : Mmes COLRAT Christelle, PLASSAIS Catherine, MM. LAINARD Jean-Pierre, PERROT Alain. *Saint Genix-les-Villages* : Mmes CHARANCE Régine, PICARD Marie-France, POLLET Laurence, RIVE Nathalie, MM. JACQUEMIER Nicolas, KREBS Jean-Marie, PARCORET Régis, PERROUD Régis. *Sainte Marie d'Alvey* : Mme CORNET Romance. *Verel-de-Montbel* : M. CEVOZ-MAMI Christian.

**01 pouvoir :** Mme BECHEROT Nathalie à M. BERTHIER Yves.

**00 absent(e) :**

**OBJET :** QUALITE DES MEMBRES ELU(E)S DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS VAL GUIERS ;

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5214-16 ;

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L123-5 alinéa 5 et suivants ;

Vu la délibération n°2019\_06\_25\_03 du 25 juin 2019 portant création d'un centre intercommunal d'action sociale ;

Considérant que la délibération n°2019\_06\_25\_03 fixe à 27 le nombre d'administrateurs et/ou administratrices du CIAS Val Guiers, comprenant le Président de la communauté de communes, 13 représentants du conseil communautaire et 13 membres nommés par le Président parmi des personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social sur le territoire ;

Considérant que la délibération n°2019\_06\_25\_03 portant création du CIAS Val Guiers prévoit la désignation de 13 représentants du conseil communautaire au conseil d'administration du CIAS selon la répartition suivante :

- 2 représentants de la commune nouvelle de S<sup>t</sup> Genix-les-Villages ;
- 2 représentants de la commune de Le Pont de Beauvoisin ;
- 1 représentant pour chacune des autres communes membres de la communauté de communes Val Guiers.

Le Président propose de conserver la même méthode de désignation des représentants du conseil communautaire au conseil d'administration du CIAS Val Guiers.

#### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

- **MAINTIEN** le nombre d'administrateurs et/ou administratrices du CIAS Val Guiers à 27 membres ;
- **APPROUVE** la répartition suivante des représentants du conseil communautaire au CIAS Val Guiers :
  - 2 représentants de la commune nouvelle de S<sup>t</sup> Genix-les-Villages ;
  - 2 représentants de la commune de Le Pont de Beauvoisin ;
  - 1 représentant pour chacune des autres communes membres de la communauté de communes Val Guiers.
- **MANDATE** le Président pour l'exécution de la présente délibération

Le Président,

-**Certifie** sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la Collectivité.

-**Informe** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié et transmis en Préfecture le 17/04/2026,

Le Président,  
Paul REGALLET

La secrétaire de séance,  
Laurence POLLET

